

L'année 2020 que nous quittons a été synonyme de bouleversements inédits : en France, des dizaines de milliers de mort.es du.es à une pandémie, deux confinements, un couvre-feu, des proches qui ont travaillé la peur au ventre et d'autres qui ont perdu leur emploi... Notre syndicalisme de lutte y trouve plus que jamais sa place.

En ce début d'année, nous tenons à vous adresser un message de solidarité, de combativité et d'espoir. En 2021, nous devons continuer à défendre, toujours plus déterminé.es, nos droits sociaux, nos emplois, notre service public, nos libertés et notre environnement.

Les syndicats étaient reçus le 12 janvier par la direction de la PIC pour la 1^{ère} RDSL (Réunion de dialogue social locale) de l'année.

Le syndicat SUD a fait une déclaration préalable que vous trouverez ci-dessous :

*Monsieur le directeur,
Nous sommes réuni.es aujourd'hui, mardi 12 janvier pour notre 1^{ère} RDSL de l'année.
Comme d'habitude, nous avons lu avec attention les documents envoyés (graphiques, courbes, tableaux...) et nous avons été très surpris.es de découvrir à la page 22 un des sujets majeurs de cette RDSL : le transfert d'une grande partie du courrier du 49 vers la PIC de Tours...
Ce transfert serait une réorganisation qui impacterait de manière très importante l'emploi à la PIC. De plus, cela nous interroge sur la pérennité de la PIC en elle-même puisqu'à l'époque, le trafic du 49 était censé, selon vos mots, assurer la longévité de la PIC de Nantes.
Ce sujet est donc suffisamment important pour ne pas être noyé dans une RDSL trimestrielle...
Les chiffres annoncés (26 emplois) sont très vagues.
Le syndicat SUDPTT vous demande dès aujourd'hui un cadre d'organisation bien précis (quelles équipes seraient impactées si ce trafic partait ? A quelle hauteur ? Quels seraient les impacts sur les horaires ?).
Nous considérons que tous ces échanges doivent avoir lieu lors de réunions plénières spécifiques.
Une RDSL se tient en ce moment même à la PIC de Tours où ce transfert est également à l'ordre du jour. Nous nous étonnons d'ailleurs que l'impact en termes d'emploi est différent entre les deux PIC. Comme d'habitude, cette différence est à l'avantage de la Poste.
Nous avons aussi appris que, avant même la tenue de cette RDSL, certaines informations ont été déjà données à des agents lors de briefs.
Est-ce là votre conception du dialogue social ?*

Comme nous considérons que certains sujets évoqués méritent plus d'attention que d'autres, nous laisserons la direction développer certains points lors des ETC.

☒ Trafic :

Du fait de la crise sanitaire, le trafic courrier a chuté en 2020 de 21.60%. Cependant, la baisse du dernier quadrimestre au niveau national est moins forte que l'année dernière.

La PIC va continuer à développer le tri fin pour les factrices et facteurs ; nous pensons à contrario de la direction que diminuer le temps de tri général à la distribution dégrade les conditions de travail du fait de l'augmentation des travaux extérieurs et aggrave la pénibilité...

☒ Santé au travail :

L'absentéisme court baisse, les accidents de travail et les maladies pros aussi mais l'absentéisme long augmente (doublement des arrêts longs de plus de 30 jours).

SUD pense qu'au-delà des arrêts liés à des maladies spécifiques, beaucoup de ces longs arrêts sont en lien direct avec la pénibilité du travail à la PIC.

Et que dire des agents qui continuent de travailler malgré des douleurs et qui ne sont comptabilisés nulle part ??

SUD a demandé si la démarche « alerte au poste » proposée par le médecin (signaler au médecin de prévention l'apparition de douleurs liées au travail) fonctionnait. Apparemment pas... **Il faut que la direction se donne les moyens d'améliorer les conditions de travail.**

Pour SUD, c'est la seule solution pour préserver la santé des agents.

☒ Label diversité :

La PIC s'inscrit dans la démarche « label diversité » ayant pour but de lutter contre toutes les discriminations (liées au sexe, origine, opinions politiques, orientations sexuelles...).

Depuis toujours, la lutte contre toutes les discriminations est une priorité pour le syndicat SUD, nous ne pouvons donc qu'approuver cette démarche.

Quelques points nous interrogent cependant.

Quand on exerce régulièrement son droit de grève, quand on refuse d'intégrer les UAP, ou alors quand on commence à avoir un certain âge, est on sur le même pied d'égalité que tout le monde ???

La direction nous répond que c'est notre point de vue et que des agents exerçant leur droit de grève ont bénéficié de promotions...

SUD a aussi demandé quand serait nommé la ou le référent.e égalité professionnelle au CHSCT comme l'écrit l'accord égalité pro du 25 juillet 2019..... ??

Le directeur répond que cela va être fait (mieux vaut tard que jamais...) et que le CHSCT est composé de 3 hommes et une femme. Le référent pourrait être, logiquement selon lui, une référente.... **Ça démarre très mal cette histoire, le respect de l'égalité professionnelle ne concernerait donc que les femmes ?????**

☒ TPAS :

L'accord TPAS (temps partiel aménagé senior) sera prolongé jusqu'au 30 juin 2022 avec au passage, 3 ou 6 mois de plus à faire pour pouvoir en bénéficier. (Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter nos militant.es).

☒ Emploi :

Sous prétexte de baisse de trafic, des emplois vont encore être supprimés en 2021. Comme d'habitude, nous n'avons pas eu de chiffres précis malgré nos demandes; la direction doit nous les donner lors d'une prochaine audience...

La seule information que nous avons eu, c'est que tous les alternant.es ne seront pas CDIés. Une première à la PIC puisque jusqu'à présent, cela avait été toujours le cas.

Doit-on y voir les 1ers effets du plan stratégique 2021/2030 ??

SUD continuera de militer pour de vrais emplois et non des emplois précaires dont la Poste abuse en ce moment !!

☒ Transfert d'activité du trafic du 49 :

Evidemment, pour SUD en tout cas, le sujet le plus important et le plus grave de cette réunion était le projet de transfert d'une grande partie du trafic 49 vers la PIC de Tours, et ses répercussions sur l'avenir de la PIC.

La direction affirme que ce transfert n'est pas de son fait et qu'il est justifié par un meilleur raccordement postal de la PIC de Tours par rapport à celle de Nantes. Cela améliorerait la qualité de service...

De plus, la PIC de Tours ayant un parc machines plus important pourrait faire plus de tri fin pour le 49 (TPD bi QL au lieu de tri ou quadri QL).

Bref, quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage.

SUD considère que le transfert de ce trafic (20% de l'activité globale) est un 1^{er} pas vers une « transformation » de la PIC. **Eh oui, la Poste ne ferme pas les PIC, elle les transforme !!**

Le directeur déclare qu'il faut récupérer des activités (lesquelles ? Pas plus d'infos pour l'instant et ce ne sont pas les MACT ou le dépôt des collectes de Bretagne ou St Herblain qui vont compenser la perte d'emplois...)

Le transfert se ferait en deux phases :

-22 mars : trafic TD = 5 PT = 6 emplois

-Juin : trafic TA= 17 PT = 20 emplois

A ces chiffres, il faudrait rajouter les suppressions d'emploi liées à la baisse du trafic.....

Toutes les brigades seraient concernées, le matin traitant du TA éco, l'après-midi traitant du TA éco et du TD et la nuit du TA lettre...

MOINS 26 EMPLOIS SANS PRENDRE EN COMPTE LA BAISSSE DE TRAFIC ? ON LAISSE FAIRE ??

Cette année 2021 commence donc mal à la PIC de Nantes mais rien n'est inéluctable... Nous avons déjà pris contact avec la section SUD de la PIC de Tours pour mettre nos travaux en commun.

Nous invitons les autres organisations syndicales à nous rejoindre pour lutter contre toutes ces suppressions d'emplois.

Et surtout, tout le personnel de la PIC doit réagir et s'unir pour empêcher ce projet néfaste ; il est temps de ne plus subir...

A SUD, NOUS SOMMES PRET.ES !!!